

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 2009832	Date d'inspection Le 21 janvier 2025	
Nom de l'établissement Les Flots		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne. Commentaires :	25(a)	24 janv. 2025	
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : c) les consignes d'évacuation en cas d'incendie telles qu'elles ont été approuvées par le prévôt des incendies, son adjoint ou un agent de la prévention des incendies. Commentaires :	25(c)	24 janv. 2025	

Commentaires généraux
<p>-Visite à l'établissement en fin d'avant-midi pour une inspection de surveillance impromptue</p> <p>-Le ratio est respecté durant la visite</p> <p>-Un rapport d'incident est rédigé sur une base quotidienne lorsqu'un incident mineur survient, ce rapport est remis dans le dossier de l'enfant</p> <p>-lorsqu'un incident majeur survient, la MAQ reçoit le rapport d'incident requis à cet effet</p> <p>-Le matériel offert aux enfants dans l'aire de jeu intérieur est sécuritaire, propre et adapté au niveau du développement des enfants</p> <p>-Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur est facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.</p> <p>-Durant la visite, il fut observé que l'éducatrice est engagée auprès des enfants. L'éducatrice se positionne au niveau de l'enfant, il y a du reflet d'émotion de l'écoute active.</p> <p>-Le tableau d'affichage (babillard pour parents) est accessible aux parents de la halte, il se retrouve sur l'étagère des jouets et matériel de la cafétéria. Quelques documents sont manquants sur le babillard, tel; l'horaire de la journée, les procédures d'évacuation en cas d'incendie ainsi que si applicable les allergies graves.</p> <p>Observations : À mon arrivée à la halte, les enfants font leur arrivée de l'école. Ils vont laver leurs mains pour ensuite manger leur collation, une fois terminé ils sont passés aux jeux libres. Ils n'iront pas jouer dehors aujourd'hui dû au grand froid hivernal.</p>

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 janvier 2025

Date

original signé par
Christine Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 janvier 2025

Date